



Accus et chargeurs

Plutôt qu'un long discours, voici un petit résumé de ce que peut être votre « budget pile » pour un appareil type « console de jeu » utilisée seulement 2 heures par jour...



Mise en garde :

- Un accu chargé incomplètement n'atteint plus jamais 100% de sa capacité.
- Les accus rechargeables sont déconseillés dans les appareils peu utilisés. Si on ne se sert pas d'un accu chargé, il perd lentement de sa capacité
- Les accus rechargeables ont une résistance interne plus basse que les piles alcalines ordinaires. Si un court-circuit se produit, l'accu et le conducteur peuvent s'échauffer fortement et provoquer un incendie. Ne laissez pas votre enfant au lit avec un jeu à accus voir : www.test-achats.be/videobatterie

www.test-achats.be

Nous avons besoin de vous !!!

Pour rappel, la commune a élaboré un Plan d'Action pour l'Energie Durable dans lequel sont décrites une multitude de fiches-action à mettre en place. Ces actions sont divisées en actions dite « douces » et actions « dures ».

Parmi les actions douces, il y a de la sensibilisation grand public, l'organisation d'évènements, l'organisation de formations, de l'information mais également la mise en place d'un comité de pilotage.

Ce comité de pilotage - comme son nom l'indique - va permettre d'orienter les choix des actions à mettre en place au sein de notre commune.

Si cela vous tente, que vous vous sentez engagé dans l'avenir de votre commune, que les sujets d'énergie, d'environnement ou de mobilité vous parlent, venez nous rejoindre et prendre place au sein de ce comité de pilotage de VOTRE commune.

Pour ce faire, veuillez envoyer vos coordonnées à veronique.blaise@la-roche-en-ardenne.be et nous organiserons une première réunion afin de faire connaissance...

Au plaisir de vous y rencontrer...

Votre Ecopasseur communal : Véronique BLAISE - 084/24 40 32 - veronique.blaise@la-roche-en-ardenne.be